



## « Et la Santé Mentale des jeunes, Monsieur le candidat ? »

*Question à Emmanuel Macron, candidat au second tour de l'élection présidentielle 2022*

Monsieur le candidat,

Jusqu'où engagerez-vous une véritable politique de l'enfance, planifiant de façon globale l'ensemble des mesures absolument nécessaires à la santé mentale et aux soins psychiques des jeunes ? C'est la question de tous les représentants de la pédopsychiatrie comme celle de nombreux représentants des familles. Vous avez de nombreux projets pour la France. Or, s'il est un sujet que vous avez tout juste effleuré, c'est bien celui de la santé mentale et des soins psychiques des jeunes. La pédopsychiatrie est négligée depuis bien trop longtemps. La France ne peut plus accepter :

- d'assister, impuissante, à l'augmentation des besoins de prévention et de soins, à l'augmentation du nombre des enfants et adolescents présentant des pathologies psychiques et développementales graves sans pouvoir les soigner tous de la même façon,
- de proposer la plupart du temps des soins en mode dégradé, c'est-à-dire des soins insuffisants en quantité ou en diversité,
- de faire attendre ces enfants jusqu'à 18 mois pour obtenir une première consultation en pédopsychiatrie,
- de faire attendre jusqu'à 5 ans les enfants les plus troublés et souvent très handicapés une place dans un établissement spécialisé,
- de voir les moyens en santé mentale réduits en amont de la pédopsychiatrie, comme dans les écoles,
- de ne pas pouvoir former les professionnels normalement et donc diversifier suffisamment les pratiques,
- de constater quotidiennement l'épuisement des équipes soignantes, portant sur leurs épaules des responsabilités bien au-delà de leurs attributions,
- de voir ces professionnels du soin psychique quitter leurs fonctions faute d'être entendus.

La pandémie et aujourd'hui la guerre aux portes de la France sont venues aggraver la situation, déjà sous l'influence de facteurs externes aujourd'hui sérieusement étudiés comme les polluants, l'exposition excessive aux écrans, l'éco-anxiété, etc.. Alors oui, vous avez commencé à vous préoccuper de cette situation tout en valorisant le modèle français du secteur en psychiatrie. Vous vous en êtes occupés de différentes façons, par des renforcements de plusieurs dizaines de millions d'euros. Cela va dans le bon sens mais ce ne sont que quelques mètres parcourus alors qu'il s'agit de courir un marathon. Vous avez ainsi commencé à vous attaquer à l'immensité du problème mais seulement par petites touches. Non, les seules mesures déjà en place ou projetées ne seront pas du tout suffisantes. La spirale négative continuera de tirer vers le bas ce que l'on peut proposer aux français.

La France soigne seulement la moitié de ses enfants et adolescents souffrant sur le plan psychique. Un million sont soignés, pour deux millions de jeunes en souffrance. Ces soins actuellement en place coûtent 1,5 milliard à la France. Doubler ces moyens serait un minimum. Cela paraît un budget très important mais à côté du coût total de la santé mentale sur toute la vie (109 milliards d'euros en 2017), ce doublement de moyens est à considérer comme un investissement social sûr et solide d'autant qu'il est démontré que la majorité des troubles psychiques et mentaux débutent avant 15 ans, donc dans l'enfance. Cependant, il faudra en faire plus. Il s'agira de refonder de façon sérieuse et réfléchie le système de soin en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, et d'actions en santé mentale. Une refondation qui sera appuyée sur ce que le modèle français du secteur a donné de mieux, en partant d'impératifs historiques et toujours actuels : ceux de la proximité, de l'accessibilité et de la continuité en termes de prévention et de soins directs et indirects. Cette refondation est à penser raisonnablement sur une temporalité au minimum décennale, et non dans une logique à court terme. Il s'agit de travailler sérieusement à l'avenir des jeunes, adultes de demain.

Monsieur Emmanuel Macron, serez-vous le président qui engagera l'acte II de la politique de secteur et de réseau en santé mentale et en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ?

Nous vous remercions sincèrement de votre réponse.